

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-3103

présenté par

M. Raux, M. Lucas-Lundy, Mme Arrighi, M. Lahais, M. Amirshahi, Mme Autain,
 Mme Balage El Mariky, Mme Batho, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau,
 M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, M. Davi, M. Duplessy,
 M. Fournier, Mme Garin, M. Damien Girard, M. Gustave, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff,
 Mme Laernoës, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, Mme Regol, M. Roumégas,
 Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, Mme Taillé-Polian,
 M. Tavernier, M. Thierry et Mme Voynet

ARTICLE 49**ETAT B****Mission « Sport, jeunesse et vie associative »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Sport	0	36 800 000
Jeunesse et vie associative	36 800 000	0
Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2030	0	0
TOTAUX	36 800 000	36 800 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement de repli du groupe Écologiste et Social vise à revenir sur la suppression du dispositif « Colos apprenantes » portée par le présent projet de loi de finances du Gouvernement.

Le présent projet de loi de finances pour 2026 du Gouvernement vient supprimer totalement le dispositif des « Colos apprenantes » qui a pourtant rencontré un succès auprès des familles. Le groupe Écologiste et Social dénonce ce grave retour en arrière pour le droit aux vacances de tous les enfants et les associations et acteurs de l'éducation populaire. En 2023, 4,7 millions d'enfants ne sont pas partis en vacances.

Pour rappel, il existe actuellement 4 grands dispositifs d'aide au départ :

- VACAF par les caisses d'allocations familiales ;
- Pass'Colo, gelé dans le présent projet de loi de finances ;
- Les chèques vacances et dispositifs des comités sociaux d'entreprises, que le Gouvernement veut taxer dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2026 ;
- Colos apprenantes, entièrement supprimé dans le présent projet de loi de finances.

Le Gouvernement abandonne donc bel et bien ses promesses de vacances pour toutes et tous.

Cet amendement propose en conséquence d'abonder le programme « Jeunesse et vie associative » du montant dédié aux « Colos apprenantes » en 2025, soit 36,8 millions d'euros.

Pour assurer la recevabilité financière du présent amendement, il est proposé :

- Une augmentation de 36 800 000 euros, en AE et en CP, de l'action 02 « Actions en faveur de la jeunesse et de l'éducation populaire » du programme n° 163 « Jeunesse et vie associative ».
- Une diminution de 36 800 000 euros, en AE et en CP (hors titre 2), de l'action 02 « Développement du sport de haut niveau » du programme n° 219 « Sport ».

Il est précisé qu'il n'est pas souhaité de baisser les crédits de ce programme. C'est pourquoi le Gouvernement est appelé à lever ce gage.